

PROPOSITION COMPLEMENTAIRE Assistance juridique aux montages d'opérations

DMS Conseil

Septembre 2010

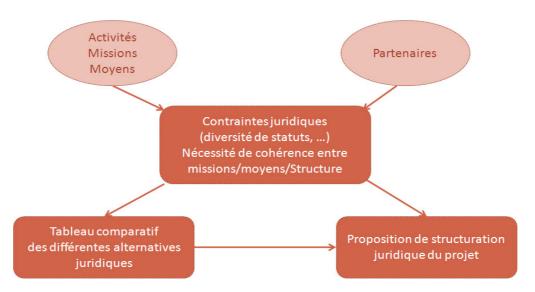


Objectifs

L'objectif de cette prestation est de déterminer la structure juridique et le schéma organisationnel global adaptés en fonction des activités et des partenaires des différents projets présentés dans le cadre du Grand Emprunt.

Méthodologie

La démarche peut être représentée par le schéma ci-dessous :



Il s'agit là d'une véritable ingénierie juridique pour définir la ou les structure(s) permettant d'associer de manière étroite et durable l'ensemble des partenaires au cœur du projet, tout en proposant une structuration cohérente avec les missions et moyens nécessaires.

En pratique, au cours de cette dernière étape, nous procéderons comme suit :

Au cours d'une première étape, nous identifierons les contraintes juridiques des différents partenaires. En matière de contrainte juridique, nous entendons les limites à la mise en place rapide de la structure, en fonction du statut des différents partenaires.

Dans un second temps, nous examinerons les différentes alternatives possibles pour la structuration juridique. Nous mettrons en perspective l'ensemble des alternatives possibles (GIE, GIP, Association loi 1901, SA, SEM, Union d'Économie Sociale...). Ce tableau récapitulera les principaux avantages et inconvénients de chacune de ces structures.

Parallèlement à cela, il est possible que la nature des activités, le niveau d'implication des partenaires, ainsi que le niveau de moyens nécessaires conduisent spontanément au choix d'une structuration juridique plus complexe du projet. Par structuration juridique du projet, il faut entendre la nécessité de mettre en place plusieurs structures afin de répondre à l'ensemble des contraintes, tout en maintenant une pertinence forte du choix du statut juridique.



Intervenants

Deux types d'intervenants sont nécessaires pour ce type de prestation :

- un chef de projet apportant une vision globale,
- un expert juridique.

Pour cela, nous proposons une intervention en binôme avec Alain Dorat et Pierre Langlais du cabinet Benech basé à Nantes.

Prix

Les prestations seront facturées sur la base d'un prix journalier :

Alain Dorat 800 € HT/jour + frais de déplacement Pierre Langlais 1 100 € HT/jour tous frais compris

Estimation de la charge de travail :

Aide au montage juridique de projets type IRT ou Démonstrateurs :

- 1 à 2 jours : Alain Dorat

- 1 à 2 jours : Pierre Langlais

Rédaction des documents juridiques : nombre de jours selon type (ex. : pacte d'associés, statuts de GIE, ...).